Séance ordinaire du conseil de la Ville de Drummondville du 8 mai 2023 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Aucun

2. RÉFLEXION

2.1 Lecture de la réflexion

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.1 Adoption de l'ordre du jour

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 24 avril 2023

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 2 mai 2023

6.2 Délégation des conseillers et des conseillères au Gala RBC du Concours Élan CAE Drummond 2023 de la Jeune chambre de Drummond (JCD) qui aura lieu le 17 mai 2023

6.3 Délégation de la conseillère Catherine Lassonde aux Mercuriades 2023 de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) qui aura lieu le 23 mai 2023

7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

7.1 Dépôt de la liste des dépenses autorisées

7.2 Dépôt des états financiers 2022

7.3 Dépôt de la réserve financière - Conditions météorologiques au 31 décembre 2022

7.4 Dépôt de la réserve financière - Projets développements industriels au 31 décembre 2022

7.5 Dépôt de la réserve financière - Réseau routier, mobilité et transports au 31 décembre 2022

7.6 Dépôt de la reddition de compte - Utilisation de l'aide financière dans le contexte de la pandémie (COVID-19)

7.7 Affectation d’une somme de 500 000 $ provenant du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté « Développement économique »

7.8 Affectation d’une somme de 500 000 $ provenant du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté « Engagements financiers & dette à long terme »

7.9 Affectation d’une somme de 500 000 $ provenant du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté « Logement social et communautaire »

7.10 Affectation d’une somme de 1 000 000 $ provenant du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté « Plan d'adaptation aux changements climatiques et projets environnementaux »

7.11 Emprunt d'une somme de 400 000 $ au fonds de roulement pour une période de 10 ans pour les véhicules et équipements

7.12 Fourniture et installation d'enregistreurs et de caméras pour les autobus du service du transport en commun
(Demande de prix no DR23-DDP-010)
GMS Technologies au montant de 99 614,34 $ (taxes incluses)

7.13 Services professionnels - Concept d'aménagement des rues Brock et Heriot et de la Place Saint-Frédéric
(Demande de prix no DR23-DDP-029)
L'Atelier urbain inc. au montant de 63 895,06 $ (taxes incluses)

7.14 Fourniture de deux camions 10 roues et de deux camions 12 roues avec équipements
(Appel d'offres no DR23-PUB-025)
Lot 1 : Centre du camion Beaudoin inc. au montant de 1 127 168,91 $ (taxes incluses)

7.15 Rejet des soumissions - Fourniture de deux chargeurs sur roues avec équipements et d'une pelle sur roues avec équipements
(Appel d'offres no DR23-PUB-029)

7.16 Fourniture et installation de système au propane sur divers véhicules
(Appel d'offres no DR23-PUB-032)
Groupe Transcam inc. au montant de 186 018,05 $ (taxes incluses)

7.17 Fourniture d'un tamiseur portatif
(Appel d'offres no DR23-PUB-033)
Vibrotech inc. au montant de 225 925,88 $ (taxes incluses)

7.18 Réfection de petites sections de trottoirs et de bordures
(Appel d'offres no DR23-PUB-039)
Marc-André Paysagiste inc. au montant de 404 232,16 $ (taxes incluses)

7.19 Services professionnels - Plan directeur des infrastructures du futur parc industriel à Saint-Nicéphore
(Appel d'offres no DR23-PUB-043)
Pluritec ltée au montant de 98 729,03 $ (taxes incluses)

7.20 Fourniture et installation d'une boîte fourgon sur un camion porteur
(Appel d'offres no DR23-PUB-058)
Précisions Provençal inc. au montant de 148 174,03 $ (taxes incluses)

8. CAPITAL HUMAIN

8.1 Dépôt de la liste d'embauches, de promotions et de mouvements de main-d'œuvre des employés

8.2 Signature d'un accord à intervenir avec un employé

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

9.1 Retrait du caractère de rue du lot 4 633 279 (secteur du chemin Gamelin et de la rue Descôteaux)

10. TRANSPORT EN COMMUN, STATIONNEMENT ET CONTRÔLE RÈGLEMENTAIRE

10.1 Aucun

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11.1 Aucun

12. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

12.1 Versement d'une somme de 25 000 $ à différents athlètes dans le cadre du Programme de soutien aux athlètes de niveau élite

12.2 Signature d'une convention d'aide financière à intervenir avec ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté pour 2023 – volet 1 - Régulier : aide financière aux organismes de transport adapté (CV23-3764)

12.3 Signature d'une entente de subvention au fonctionnement à intervenir avec le Club de ski de fond St-François relativement à l'entretien des pistes de ski de fond sur le territoire de la Ville de Drummondville (CV23-3091)

13. ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

13.1 Aucun

14. DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

14.1 Aucun

15. INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

15.1 Signature d'une entente à intervenir avec Hydro-Québec relativement à l'utilisation temporaire du lot 3 425 817, appartenant à la Ville de Drummondville, afin qu'Hydro-Québec puisse effectuer la réfection du mur guideau pour la période de mai 2023 à décembre 2026 (CV23-3866)

16. TRAVAUX PUBLICS

16.1 Aucun

17. URBANISME

17.1 Demandes de dérogation mineure

17.1.1 Immeuble situé au 165 de la rue Moreau
Réduire la marge avant du bâtiment principal dans le cadre d'un projet d'agrandissement - Favorable

17.1.2 Immeuble situé au 4 633 397 de la rue Principale
Autoriser une construction (enseigne) sur un terrain sans bâtiment principal, augmenter la superficie d'une enseigne détachée, réduire la distance des lignes de terrain d'une enseigne détachée et réduire le dégagement minimal requis sous l'enseigne - Favorable

17.1.3 Immeuble situé aux 2943 à 2947 du boulevard Saint-Joseph
Réduire la marge latérale et arrière du bâtiment principal dans le cadre d'un projet d'agrandissement dont l'implantation est protégée par droits acquis - Favorable

17.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

17.2.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 12 avril 2023)

CCU Résolution	Adresse	Objet de la demande
23.04.04	2727, rue Saint-Pierre	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
23.04.05	1420, boul. Saint-Joseph	• Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment • Modification de l'enseigne détachée du bâtiment
23.04.06	2943-2947, boul. Saint-Joseph	Agrandissement du bâtiment
23.04.07	145, rue des Forges	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
23.04.08	1001-1015, boul. Saint-Joseph	Rénovation extérieure du bâtiment
23.04.09	1940, boul. Lemire	• Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment • Nouvelles enseignes sur la marquise des pompes à essence • Modification de l'enseigne détachée du bâtiment
23.04.10	432, rue Lindsay	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment (sur auvent)
23.04.11	4 633 397, rue Principale	Nouvelle enseigne détachée du bâtiment

17.2.2 Demande de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (refus - C.C.U. du 12 avril 2023)

CCU Résolution	Adresse	Objet de la demande
23.04.03	1180, rue Saint-Thomas	Rénovation extérieure du bâtiment ****Bâtiment d'intérêt patrimonial**

17.3 Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

17.3.1 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser la présence de 2 usages accessoires à l'habitation soit les usages « 657 Services de soins thérapeutiques (massothérapie) » et « 6839 Autres institutions de formation spécialisée » et augmenter la superficie maximale totale de ceux-ci, selon certaines conditions au 4025 de la route Caya

17.3.2 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à autoriser un bâtiment de 6 logements aux 462 à 464 de la rue Saint-Pierre

17.4 Divers

17.4.1 Aucun

17.5 Règlements d'urbanisme

17.5.1 Avis de motion

17.5.1.1 Avis de motion du règlement no RV23-5532 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage et visant les propriétés situées à l'intérieur du périmètre de 300 mètres de l'aérodrome et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de permettre la reconstruction d'un bâtiment qui a été détruit à la suite d'un sinistre pour les propriétés situées à l'intérieur du périmètre de 300 mètres de l'aérodrome

17.5.2 Adoption de projets de règlements - Consultation publique

17.5.2.1 Adoption du projet de règlement no RV23-5532 (propriétés situées à l'intérieur du périmètre de 300 mètres de l'aérodrome)

17.5.3 Adoption de seconds projets de règlements

17.5.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV23-5469-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de prévoir ou de modifier certaines définitions et de créer un nouvel usage en lien avec l'hébergement touristique

17.5.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV23-5530-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'augmenter de 6 à 8 le nombre maximal de logements pour 5 terrains formés des lots 6 492 876 à 6 492 880 situés en bordure et au sud-ouest de la rue du Maréchal

17.5.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV23-5531-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'apporter des ajustements à l'égard de la hauteur maximale des bâtiments principaux à l'intérieur de certaines zones à dominance d'usage « Habitation (H) » localisées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, de manière à assurer la concordance avec les modifications apportées aux méthodes de calcul

17.5.3.4 Adoption du second projet de règlement no RV23-5537-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser les usages des classes d'usages C-2 (Commerce local) et C-3 (Bureau) dans les immeubles ayant front à la rue Heriot, situés du côté sud-ouest de la rue et ce, à partir de la rue des Forges jusqu'à la rue Saint-Jean

17.5.4 Adoption de règlements

17.5.4.1 Adoption du règlement no RV23-5472-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser la construction de 3 habitations multifamiliales sur 3 terrains distincts qui seront situés à l'intersection de l'avenue du Vigneron et la rue du Pinot, soit aux 100 à 120 de la rue du Pinot

17.5.4.2 Adoption du règlement no RV23-5519-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'apporter des ajustements au plan de zonage, aux grilles des usages et des normes et au texte notamment à l'égard de la terminologie, des constructions et des équipements accessoires autorisés dans les cours, des exigences de stationnement pour certaines catégories d'habitations, des exigences d'aménagement de terrain, de canopée et de zones tampons et des dispositions particulières d'implantation applicables à certaines zones à dominance d'usage « Habitation (H) »

18. AUTRES RÈGLEMENTS

18.1 Avis de motion et dépôt de projets de règlement

18.1.1 Avis de motion du règlement no RV23-5441 modifiant le règlement no 3500 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'ajouter un stationnement à titre de stationnement municipal, soit celui de l'école secondaire La Poudrière

18.1.2 Avis de motion du règlement no RV23-5448 modifiant le règlement no 3322 et ses amendements et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'autoriser tout agent ou gardien de sécurité employé ou mandaté par une agence de sécurité privée au nom du Centre de services scolaires des Chênes pour l'école secondaire La Poudrière à émettre des constats d'infraction pour le stationnement de l'école ainsi que tout salarié col bleu affecté aux opérations de déneigement

18.1.3 Avis de motion du règlement no RV23-5538 modifiant le règlement no 3500 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'apporter des modifications principalement afin d'ajouter des infractions spécifiques pour toute fausse mention sur l'affichette et pour chaque pesticide distinct appliqué

18.1.4 Avis de motion du règlement no RV23-5539 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'augmenter le fonds de roulement, à partir du surplus accumulé non affecté, d'un montant de 1 500 000 $

18.1.5 Avis de motion du règlement d'emprunt no RV-5540 (règlement parapluie) et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de décréter un emprunt au montant de 3 000 000 $ relativement aux dépenses prévues pour l'achat de terrains et honoraires pour l'année 2023

18.2 Adoption de règlements

18.2.1 Aucun

18.3 Dépôt de certificat relatif au règlement

18.3.1 Dépôt d'un certificat relatif au règlement no RV23-5523 décrétant un emprunt de 600 000 $ pour le financement du programme Rénovation Québec - Programmation 2022-2023

Résultat : aucune signature reçue

18.4 Dépôt de certificat relatif à une résolution

18.4.1 Aucun

18.5 Divers

18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Condoléances :

Madame la mairesse, au nom de ses collègues et des employés municipaux de la Ville de Drummondville, offre de sincères condoléances :

- aux proches de monsieur Martin Brousseau, à la suite de son décès. M. Brousseau était manœuvre spécialisé au Service des travaux publics et il avait pris sa retraite en février dernier après 23 ans de service à la Ville.

Journée de la famille au parc Woodyatt (M. Marc-André Lemire)

Semaine de la sécurité civile (M. Daniel Pelletier)

Nouvelle image de marque du centre-ville (Mme Catherine Lassonde)

Prix Mérite Ovation municipale (Mme Stéphanie Lacoste)

20. PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

20.1 Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

21.1 Prochaine séance du conseil : 23 mai 2023

22. LEVÉE DE LA SÉANCE